Les Québécois ne veulent pas des “accommodements raisonnables”

14/05/2010 à 22h55

«Pour 72 % des Québécois, le rapport Bouchard-Taylor n’a rien clarifié du tout.» (Sondage Angus Reid, la semaine dernière). Les Québécois refusent, en majorité, la presque totalité des accommodements que l’on croyait raisonnables. Après tant de visibilité, tant de temps, tant d’argent…



Quelques petits rappels à titre d’exemples: un accommodement relié à la religion: non à 68 %; à la piscine: non à 90 %; au sexe d’un instructeur automobile: non à 81 %; à un lieu de culte à l’école ou au travail: non à 76 %; au port d’un insigne religieux dans un lieu public: non à 59 %. Et ainsi de suite. Tout pour signifier que les accommodements qu’avait recommandés la fameuse commission ne semblaient pas raisonnablement acceptables chez nous. Qu’est-ce qui se passe?

On dirait que la différence gêne

D’abord, il est évident que les excès ne font pas peur! Pensons au port d’un signe religieux, comme une croix, que des prêtres ou des religieuses portent discrètement sur leur costume laïc: refusé, même à l’hôpital! Reste plus qu’à empêcher Madonna de venir chanter à Montréal, elle qui porte souvent une petite croix et une chaîne sur sa poitrine…

Un lieu de culte – ouvert à tout le monde pour la réflexion ou la prière – dans une maison de retraités ou à l’hôpital, non. Au travail, non. (Dans ce cas, de quoi on se mêle?) On dirait que la différence gêne. […]

La Voix de l’Est via Cyberpresse